



RÉFORME DU FERROVIAIRE

PLAN STRATÉGIQUE OU PLAN SOCIAL ?

Le document remis aux administrateurs de la SNCF traduit, avec beaucoup d'emphase, les grandes lignes de la réforme gouvernementale autour de l'ouverture à la concurrence, du passage en société anonyme et de la fin du recrutement au statut. Il vient en complément du projet de groupe « SNCF 2025 » et des plans stratégiques actuels des 3 EPIC.

Ce projet va à l'encontre de ce que porte la CGT pour le service public ferroviaire. Il consacre aux activités une autonomie croissante et vise à transformer brutalement la SNCF en une entité d'un groupe de transport mondialisé où le mode ferroviaire et le caractère public deviennent ultra-minoritaire.

Une société de tête vidée de son contenu

En transformant l'Epic de tête en « holding » destinée uniquement à porter le capital de la future société anonyme et dont l'activité serait recentrée, au-delà de la surveillance générale, sur de simples missions de pilotage et de stratégie, une nouvelle étape est franchie.

Exit les missions de cohésion économique, industrielle et sociale issues de la réforme de 2014. Exit les Centres de Services Partagés communs à l'ensemble du Groupe Public Ferroviaire. Réseau et Mobilités assureraient désormais leurs propres fonctions transverses, ou plutôt les feraient assurer, car aucune garantie n'est donnée sur leur pérennité dans un contexte de recherche effrénée d'économies de frais de structures.

Dans ce schéma, les deux filiales Réseau et Mobilités sembleraient disposer d'une grande autonomie au travers des organisations, des modes de fonctionnements et de management, voire une gestion des cheminots (RH, temps de travail, formation, ...) propre à chacune.

On peut d'ores et déjà se demander comment sera piloté un groupe avec des sociétés ayant chacune des intérêts opposés. SNCF Réseau affiche ouvertement son ambition de voir émerger de nouveaux opérateurs et SNCF Mobilités s'organise pour éviter la perte de marchés au profit de ces mêmes opérateurs privés !

Un grand absent : le Fret ferroviaire

Il est à peine évoqué, sauf pour indiquer que la branche SNCF Logistics serait une nouvelle filiale rattachée directement à la société de tête.

Le projet stratégique de l'entreprise va au-delà de ce qui est indiqué dans la loi Pacte Ferroviaire.



Gares et Connexions, la nébuleuse !

La gestion et l'exploitation des Gares sont confiées par la loi à une filiale de SNCF Réseau. Mais les arbitrages sont loin d'être achevés et les ambitions de « *décentralisation de l'exploitation des petites et moyennes gares* » interrogent.

Il est évident que des réponses devront rapidement être apportées sur les sujets de modes de fonctionnement, d'organisation, d'effectifs, de lignes hiérarchiques, de périmètres d'intervention, de missions, de gouvernance, de transferts d'actifs, pour ne citer que ceux-là.

Un volet social agressif et régressif

Au niveau du volet social, si les cheminots font l'objet de termes élogieux pour vanter leurs nombreuses qualités, il n'en demeure pas moins qu'ils vont être au cœur de bien des bouleversements.

Suppression du statut, du RHO254 (personnel contractuel), transferts obligatoires vers de nouveaux opérateurs, hausse de la productivité, contenu des métiers, développement de la polyvalence, remise en cause de la grille salariale, du déroulement de carrière, remise en cause des accords locaux,... Tout est mis sur la table selon le DRH.

Le président Pépy s'est répandu dans la presse qu'il n'y aurait pas de plan social à la SNCF. La poursuite des plans de performance transverses, la volonté d'accroître la baisse des frais de structures et le nouveau plan stratégique de Voyages infirment ces propos. L'activation du plan de départs volontaires (RHO281) et le refus de donner des éléments précis aux administrateurs en dit long sur les conséquences sociales de ce projet de plan stratégique.

Un dialogue social de façade ?

La phase de dialogue avec l'encadrement et les organisations syndicales devrait débiter dès la rentrée. Des échanges avec les cheminots sur les thèmes du projet devraient avoir lieu d'octobre à mi-décembre.

Les mots ont leur importance, jamais la direction dans sa présentation n'a parlé de négociations.

Un projet qui tourne le dos au service public et aux revendications des cheminots

Un texte dans la droite ligne des réformes successives et qui parachève la casse de l'entreprise publique SNCF.

Un projet de plan stratégique qui, s'il reste en l'état, est aux antipodes des revendications exprimées et des propositions portées par les cheminots et la CGT depuis de nombreux mois.

Un projet qui ne permettra pas de faire de la SNCF une entreprise en capacité de répondre aux besoins de la population en matière de transport ferroviaire voyageurs et marchandises.

**LA SNCF, ILS VEULENT LA DESCENDRE,
NOUS, ON LA DÉFEND !**

